

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

SYNDICAT D'ELECTRIFICATION ET DES EAUX DU SUD EST DES ARDENNES

NOMBRE DE MEMBRES

SEANCE DU 4 MARS 2011

Afférents au Comité Syndical	224
En exercice	224
Qui ont pris part à la délibération	114

L'an deux mille onze

et le : 4 mars

à 14 heures 30, Le Comité Syndical du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des ses séances sous la présidence de :

Monsieur Bernard BESTEL

Date de la convocation
24/02/2011

.
.

Nombre de Membres présents : 114

Date d'affichage
24/02/2011

Monsieur Raoul MASSE, est élu secrétaire de séance à l'unanimité

Objet de la Délibération

**ADOPTION DES
COMPTES
ADMINISTRATIFS
2010**

ADOPTION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2010

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 5212-1 et suivants,
- Vu le décret n° 1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique,

VOTE :

POUR : 113
CONTRE : 0

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 12 mars 2010 approuvant les budgets primitifs 2010 (budget principal, budgets annexes eau potable et SPANC),

**DELIBERATION
N° 2011/13**

Considérant que le Comité Syndical doit se prononcer avant le 30 juin de l'année N + 1 sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par Monsieur le Président,

Considérant que les comptes de gestion adoptés préalablement font ressortir une identité d'exécution d'écritures avec les comptes administratifs (budget principal, budgets annexes eau potable et SPANC).

Après avis favorable du Bureau syndical en date du 22 février 2011,

Après en avoir délibéré, après que le Président ait quitté la séance, le Comité Syndical décide par 113 voix pour et 0 voix contre :

Article 1 :

D'adopter les comptes administratifs (budget principal, budgets annexes eau potable et SPANC) de l'exercice 2010 arrêtés comme suit :

Budget principal :

	INVESTISSEMENT	EXPLOITATION
DEPENSES	513.839,64 €	543.801,80 €
RECETTES	748.503,73 €	1.318.693,43 €
EXCEDENTS	234.664,09 €	774.891,63 €

Budget annexe eau potable :

	INVESTISSEMENT	EXPLOITATION
DEPENSES	616.151,35 €	532.591,81 €
RECETTES	674.270,38 €	853.133,13 €
EXCEDENTS	58.119,03 €	320.541,32 €

Budget annexe S.P.A.N.C. :

	INVESTISSEMENT	EXPLOITATION
DEPENSES	1.084.059,17 €	303.313,52 €
RECETTES	853.978,46 €	512.517,92 €
RESULTATS	- 230.080,71 €	209.204,40 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Le Président,
Bernard BESTEL

après dépôt en Sous
Préfecture

Le :

et publication ou
notification

du :4 mars 2011